



Table ronde

Participation publique

Rapport de consultation publique

Adaptation aux risques côtiers

Ville de Matane

Mai 2026



PRÉAMBULE

La démarche de consultation publique menée dans le cadre du projet d'adaptation aux risques côtiers pour le secteur de Matane-sur-Mer n'avait pas pour but de déterminer le pourcentage de personnes en faveur ou en défaveur d'une des solutions d'adaptation proposées. Le but était plutôt de **consulter la population de Matane-sur-Mer afin de comprendre les attentes, préoccupations et préférences quant à la solution qui devrait être choisie pour le secteur.**

La synthèse des résultats et les constats émanant de cette démarche, qui sont présentés dans ce rapport, aideront les membres du conseil municipal de Matane à prendre une décision, en tenant compte des éléments qui ont été entendus lors de ces activités consultatives.

En plus du présent rapport, le conseil municipal devra également prendre en compte les analyses effectuées par le ministère de la Sécurité publique (MSP), ainsi que l'évaluation de l'acceptabilité sociale réalisée par Table ronde Participation publique, afin de prendre une décision éclairée avec l'ensemble de ces éléments.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé aux activités!

TABLE DES MATIÈRES

<u>1. Mise en contexte</u>	5
<u>2. Activités réalisées en 2026</u>	7
<u>2.1 Rencontre publique</u>	9
<u>2.2 Rencontres individuelles</u>	12
<u>3. Synthèse des résultats</u>	13
<u>3.1 Recharge de plage</u>	15
<u>3.2 Enrochement</u>	19
<u>3.3 Relocalisation préventive</u>	21
<u>3.4 Solution privilégiée</u>	25
<u>4. Principaux constats</u>	28
<u>5. Prochaines étapes</u>	31
<u>6. Équipe de travail</u>	33



1. MISE EN CONTEXTE

1. MISE EN CONTEXTE

La Ville de Matane (ci-après nommée « la Ville ») a entamé en 2023 un projet d'adaptation aux risques côtiers pour le secteur de Matane-sur-Mer, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Ce projet concerne une zone longue de 3,9 km à Matane-sur-Mer, entre le quai du port de Matane et la jonction ouest de la route 132 avec la rue de Matane-sur-Mer.

184 bâtiments font partie de la zone d'étude, qui sont constitués de résidences, de bâtiments commerciaux et municipaux.

Le projet d'adaptation aux risques côtiers vise à atténuer les risques d'érosion et de submersion côtière pour le secteur.



1. MISE EN CONTEXTE

Afin d'impliquer la population de Matane-sur-Mer dans ce projet, une démarche de consultation publique a été lancée dès le début du projet en 2023.

Plusieurs activités ont permis d'informer la population des étapes franchies et des analyses effectuées, tout en consultant sur les solutions d'adaptation proposées pour le secteur.



The background image shows a blurred scene of a conference or meeting. In the foreground, the backs of several audience members' heads are visible as they sit in rows of chairs. In the background, a person is standing and presenting at a podium or screen. The overall atmosphere is professional and focused.

2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2026

2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2026

Les activités réalisées en 2026 avaient pour principaux objectifs de :

- Présenter les analyses de risques et de solutions d'adaptation effectuées par le MSP ;
- Consulter la population de Matane-sur-Mer sur les solutions d'adaptation proposées, soit :
 - Deux ouvrages de protection : la **recharge de plage** et l'**enrochement** ;
 - La **relocalisation préventive**.

Les résultats de ces activités aideront les membres du conseil municipal de Matane à prendre une décision sur la solution retenue, en prenant en compte les questionnements, préoccupations et préférences des gens du secteur, en plus des autres documents produits, notamment les analyses effectuées par le MSP et l'évaluation de l'acceptabilité sociale.

Les prochaines pages présentent plus en détail le déroulement de la rencontre publique et des rencontres individuelles qui ont eu lieu en février et mars 2026.

Dans le présent rapport, le terme **1^{er} rang côtier** fait référence aux secteur et bâtiments situés au nord de la rue de Matane-sur-Mer, et le terme **2^e rang côtier** fait référence aux secteur et bâtiments situés au sud de la rue de Matane-sur-Mer.

2.1 Rencontre publique

La rencontre publique du 26 février 2026 s'est déroulée de 18 h 30 à 21 h, à la Récréathèque du Colisée Béton-Provincial, avec l'ordre du jour suivant :

- Présentation complète des résultats de l'analyse de risques ;
- Distinction entre le Cadre de prévention des sinistres (CPS) et le Programme général d'assistance financière lors de sinistres (PGAF), et information sur les avis qui seront transmis pour certains bâtiments étant jugés en danger imminent ;
- Exposé des solutions d'adaptation finales proposées : recharge de plage, enrochement et relocalisation préventive ;
- Période de questions avec les spécialistes.

Environ 100 citoyen·nes étaient présent·es sur place, en plus des personnes représentant la Ville de Matane, le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

La captation vidéo de la rencontre est disponible [ici](#).

2.1 Rencontre publique

Les différentes organisations partenaires ci-dessous étaient également présentes à la rencontre, en soutien à la démarche de consultation et pour animer la période de question :

- CISSS du Bas-Saint-Laurent
- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
- Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)
- MRC de La Matanie
- Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (SPBSG)

Pour la période de questions, les personnes étaient réparties petits groupes, avec un·e animateur·trice chargé·e de noter les questions en les classant selon quatre grands thèmes : Analyse de risques, ouvrages de protection, relocalisation préventive et impacts.

Le tableau de la page suivante résume les principales questions qui ont émergé des discussions pour ces quatre thèmes.

Les faits saillants de la rencontre peuvent également être consultés [ici](#).

2.1 Rencontre publique

Principales questions ayant émergé des discussions en groupes :

Analyse de risques

- Quelles maisons sont jugées en danger imminent?
- Comment les personnes dont les maisons sont en danger imminent seront-elles contactées?
- Quels critères sont utilisés pour déterminer le danger imminent?

Ouvrages de protection

- Quelle est la durée de vie des ouvrages?
- Peut-il y avoir des aménagements sur la recharge de plage?
- Les ouvrages vont-ils empiéter sur les terrains?
- Les enrochements actuels peuvent-ils être conservés?
- Est-il possible de combiner plusieurs solutions?

Relocalisation préventive

- Dans quels secteurs les gens seront-ils relocalisés?
- Est-il possible d'être relocalisé même s'il y a un ouvrage de protection?
- Quels sont les montants des indemnités et quels sont les critères d'admissibilité?
- Quel serait l'échéancier de la relocalisation?

Impacts

- Quels peuvent être les impacts des ouvrages de protection sur la valeur des maisons?
- Y aura-t-il un impact sur le compte de taxes?

2.2 Rencontres individuelles

À la suite de la rencontre publique du 26 février, la Ville a proposé des rencontres individuelles à tous les propriétaires concernés de Matane-sur-Mer. Ces rencontres avaient pour objectif de discuter de chaque cas individuellement, de répondre aux questions sur les solutions d'adaptation proposées et de connaître les préférences des gens de Matane-sur-Mer.

Au total, 68 personnes ont été rencontrées, représentant 80 bâtiments du secteur.

Nombre de personnes rencontrées	68
Nombre de bâtiments	80
Bâtiments du 1 ^{er} rang côtier	57
Bâtiments du 2 ^e rang côtier	23

Les questions ci-dessous ont guidé les échanges :

- Quels sont les avantages et inconvénients pour chacune des trois solutions d'adaptation proposées?
- Pouvez-vous décrire votre milieu et votre qualité de vie selon les trois solutions d'adaptation proposées? (*Question utilisée pour l'évaluation de l'acceptabilité sociale, non analysée dans ce rapport*)
- Quelle solution privilégiez-vous pour vous, et pourquoi?
- Quelle solution serait préférable pour l'ensemble du secteur de Matane-sur-Mer, et pourquoi?



3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

La synthèse des résultats présentée dans les pages suivantes tient compte des éléments récoltés dans le cadre des activités réalisées en 2026, c'est-à-dire la rencontre publique et les rencontres individuelles avec les résident·es de Matane-sur-Mer.

Elle présente d'abord un résumé des avantages et inconvénients pour chacune des trois solutions d'adaptation proposée, soit la recharge de plage, l'enrochement et la relocalisation préventive, et ensuite, une synthèse des résultats concernant la solution privilégiée par les personnes rencontrées.

La section suivante aborde les principaux constats qui se dégagent de cette analyse.

3.1 Recharge de plage

Avantages

Rester chez soi

- Permet de rester dans sa maison, en évitant la relocalisation et le stress lié au déménagement.
- Maintien de certains aspects du milieu de vie actuel, notamment le fait de rester au bord de l'eau.

Protection des maisons et du secteur

- Protection du 1^{er} et 2^e rangs côtiers, avec un sentiment de sécurité accru pour les personnes.
- Perception qu'un espace de terrain sera maintenu derrière la maison.

Maintien du cadre de vie

- Impression que la recharge est un ouvrage moins intrusif que l'enrochement.
- Possibilité d'en faire un espace utilisable, notamment pour la marche.
- Impact visuel jugé acceptable pour certaines personnes (« on s'habitue »).

3.1 Recharge de plage

Avantages (suite)

Retombées positives pour le secteur

- Peut devenir un atout pour la Ville et le secteur de Matane-sur-Mer (ex. Sainte-Flavie)
- Permet de continuer à utiliser les propriétés pour de la location à court terme.
- Facilite la revente éventuelle des maisons.

Solution de compromis

- Scénario perçu comme moins intrusif et massif que l'enrochement, et moins radical que la relocalisation.

3.1 Recharge de plage

Inconvénients

Perte de la vue sur le fleuve

- Perte ou diminution importante de la vue sur le fleuve.
- Impression d'un mur devant la maison en raison de la hauteur de la recharge.

Coûts élevés

- Scénario perçu comme très coûteux, voire irréaliste.
- Inquiétudes sur la répercussion sur les taxes municipales et la capacité de payer de la Ville.

Durabilité et efficacité

- Perception que la recharge est temporaire et sera à refaire dans 30-50 ans.
- Crainte que les matériaux de recharge disparaissent rapidement, notamment lors des prochaines tempêtes.

3.1 Recharge de plage

Inconvénients (suite)

Impacts sur le cadre de vie

- Perte d'intimité en raison de la proximité de la recharge et les gens qui iront s'y promener.
- Inquiétude par rapport à la diminution de la valeur des maisons pour la revente.
- Appréhension que l'accès au bord de l'eau sera plus limité ou difficile.

Impacts des travaux

- Inquiétudes quant à la durée et aux impacts des travaux (camionnage, bruit, circulation)
- Difficulté d'approvisionnement en matériaux pour faire la recharge et son entretien.

3.2 Enrochement

Avantages

Protection des maisons et du secteur

- Solution jugée plus efficace que la recharge, en offrant une meilleure protection des terrains et des bâtiments.
- Perception de sécurité accrue pour les personnes.

Durabilité et efficacité

- Plus durable dans le temps que la recharge et nécessite moins d'entretien.

Coût plus abordable

- Scénario moins cher que la recharge de plage.

Restez chez soi

- Permet de rester dans sa maison, en évitant la relocalisation et le stress lié au déménagement.

3.2 Enrochement

Inconvénients

Perte de la vue sur le fleuve et effet de mur

- Perte de la vue sur le fleuve en raison de la hauteur de l'ouvrage.
- Impression d'avoir un mur devant la maison, avec un ouvrage très haut et imposant.

Perte d'accès à la plage et la mer

- Perte de la plage et de l'accès à la mer.
- Impossibilité de se promener sur l'ouvrage.

Impacts sur les propriétés

- Empiétement de l'ouvrage sur les terrains.
- Maisons invendables ou perte importante de sa valeur.
- Impossibilité de louer les maisons.

Impacts des travaux

- Inquiétudes quant à la durée et aux impacts des travaux (camionnage, bruit, circulation).

3.3 Relocalisation préventive

Avantages

Sécurité

- Assure la sécurité des personnes qui sont relocalisées.

Aspects financiers

- Moins coûteux et plus réaliste financièrement pour la Ville.
- Possibilité pour certaines personnes de récupérer la valeur de la maison avec les indemnités proposées.

Efficacité à long terme

- Solution perçue comme étant plus réaliste à long terme.
- Ne nécessite pas d'entretien à long terme, contrairement aux ouvrages de protection.

Amélioration ou maintien de la vue sur le fleuve

- Permet de continuer à profiter de la vue sur le fleuve pour les personnes qui restent.
- Impact visuel positif pour certaines personnes avec le retrait de certains bâtiments sur le 1^{er} rang côtier.

3.3 Relocalisation préventive

Avantages (suite)

Liberté de choix

- Liberté d'accepter ou non la relocalisation, en acceptant ou non les risques encourus.
- Possibilité de garder sa maison en la déplaçant.

Maintien du cadre de vie

- Permet de conserver le quartier de Matane-sur-Mer, de même que ses attraits.

Impacts environnementaux moindres

- Moins d'impacts environnementaux que les ouvrages de protection.

3.3 Relocalisation préventive

Inconvénient

Enjeux financiers

- Crainte de perdre de l'argent, avec une indemnité maximale jugée insuffisante par rapport à la valeur réelle de la maison, qui représente un fonds de pension pour certaines personnes.
- Coût de reconstruction élevé par rapport à l'indemnité maximale.
- Investissements récents qui ne pourront pas être récupérés.

Difficulté à se relocaliser

- Défis de trouver un terrain, de trouver un lieu équivalent en termes de qualité de vie, ou un lieu qui ne soit pas trop éloigné.
- Incertitude sur la planification par la Ville pour des options de lieux possibles pour les relocalisations et le type de quartier qui sera développé.

Attachement au lieu

- Refus de déménager et souhait d'y rester malgré les risques encourus.
- Pertes importantes (deuils) par rapport à l'emplacement, la maison, le bord de l'eau et la vue.

3.3 Relocalisation préventive

Inconvénient (suite)

Enjeux collectifs

- Quartier de Matane-sur-Mer qui se vide de ses résident-es.
- Perte potentielle de payeurs de taxes avec les personnes qui quitteront Matane.
- Absence de solution pérenne pour les berges et la protection des personnes qui resteront sur place.

Iniquité au niveau de l'admissibilité et de l'indemnité

- Plusieurs personnes ne seront pas admissibles aux indemnités, notamment pour les résidences secondaires et le 2^e rang côtier.
- Désavantage pour certaines personnes dont la valeur de la maison excède l'indemnité maximale.

Iniquité de la solution

- Enjeux plus importants pour le 1^{er} rang côtier, qui doit être relocalisé, par rapport au 2^e rang côtier, qui reste sur place sans ouvrage de protection et leurs impacts.
- Crainte que les infrastructures municipales (route, aqueduc et égout) soient fragilisées et moins entretenues.

3.4 Solution privilégiée

Lors des rencontres individuelles avec la Ville, les personnes rencontrées étaient invitées à indiquer la solution qu'elles privilégient à la fois pour elles-mêmes, mais également pour tout le secteur de Matane-sur-Mer. Le tableau suivant compile les réponses obtenues des 68 personnes rencontrées, certaines n'ayant pas voulu se positionner, alors que d'autres ont nommé plus d'une solution privilégiée.

Quelle solution privilégiez-vous...	Recharge de plage	Enrochement	Relocalisation
Pour <u>vous</u>			
1^{er} et 2^e rang	17	12	36
1^{er} rang	12	8	25
2^e rang	5	4	12
Pour <u>le secteur</u> de Matane-sur-Mer			
1^{er} et 2^e rang	22	14	30
1^{er} rang	15	10	22
2^e rang	7	4	8

3.4 Solution privilégiée

Les raisons évoquées par les personnes privilégiant la relocalisation :

- Une préférence souvent conditionnelle à l'admissibilité aux compensations.
- Permet d'aménager le secteur différemment (parc, promenade, etc.).
- Reconnaissance du risque et souhait de ne plus vivre avec l'inquiétude qui s'y rattache.
- Pas d'intérêt à vivre à côté d'un ouvrage de protection, qui fera perdre l'attrait du secteur.
- Impression que les ouvrages de protection offriront seulement une protection temporaire ou partielle.
- Perte importante de la valeur des maisons appréhendée avec les ouvrages de protection.

Les raisons évoquées par les personnes privilégiant la recharge de plage :

- Permet de rester dans sa maison tout en étant protégé.
- Moins haut que l'enrochement, donc moins imposant, avec un impact visuel moindre également.
- Peut être utilisée, pour la promenade notamment, ce qui pourrait représenter un attrait supplémentaire pour Matane-sur-Mer.

3.4 Solution privilégiée

Les raisons évoquées par les personnes privilégiant l'enrochement :

- Permet de rester dans sa maison tout en étant protégé.
- Apparaît plus durable que la recharge.
- Plus réaliste que la recharge au niveau du coût.



4. PRINCIPAUX CONSTATS

4. PRINCIPAUX CONSTATS

La relocalisation

Bien que les personnes rencontrées aient nommé un grand nombre d'inconvénients liés à la relocalisation, celle-ci apparaît être la solution privilégiée par plusieurs personnes pour ces deux principales raisons :

- La **sécurité durable** que la relocalisation apporte.
- Le fait que les deux ouvrages de protection ont **pour conséquences de faire perdre l'attrait principal du secteur**, c'est-à-dire la vue et l'accès actuel à la mer.

Des incertitudes demeurent tout de même par rapport à la relocalisation,

- L'**admissibilité** des personnes et les montants auxquels elles auront droit.
- Les **lieux potentiels** où les personnes pourront être relocalisées.

4. PRINCIPAUX CONSTATS

Les ouvrages de protection

Les ouvrages de protection (la recharge de plage ou l'enrochement) ont comme principal avantage de permettre à la population de Matane-sur-Mer de **rester sur place, dans leur maison**.

Plusieurs personnes ont dit privilégier l'un ou l'autre des deux ouvrages de protection, certaines privilégiant davantage la recharge à l'enrochement, principalement pour les raisons suivantes :

- La recharge est perçue comme étant **moins massive que l'enrochement**.
- Contrairement à l'enrochement, la recharge **peut être utilisée pour s'y promener** notamment.
- Les **impacts de l'enrochement semblent plus importants** au niveau visuel et du maintien du cadre de vie (empiétement sur les terrains, effet de mur, etc.).



5. PROCHAINES ÉTAPES

5. Prochaines étapes

Le conseil municipal de Matane sera appelé à prendre une décision sur la solution retenue pour le secteur de Matane-sur-Mer.

Pour l'aider dans cette prise de décision, en plus du présent rapport de consultation, le conseil pourra appuyer sa décision sur ces éléments :

- Analyse des solutions produite par le ministère de la Sécurité publique;
- Évaluation de l'acceptabilité sociale des solutions produite par Table ronde Participation publique.

La Ville pourra prévoir d'autres activités avec la population de Matane-sur-Mer afin de l'informer de la solution retenue par le conseil et le déroulement des prochaines étapes, notamment pour la mise en œuvre de cette solution.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Démarche de participation publique, animation des rencontres et révision du rapport de consultation :

- **Hugo Mimee** (M.ATDR), professionnel de la participation publique (CP3) – Table ronde Participation publique

Soutien à la démarche de participation publique et rédaction du rapport de consultation :

- **Isabel T. Dion** (M.Sc. science politique), analyste-rédactrice – Isabel T. Dion Rédaction

